

BNP PARIBAS

S.O.L.

Archives Historiques

EXERCICE 1916

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société anonyme au capital de 100 millions

SIÈGE SOCIAL : 16, boulevard des Italiens, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 1^{er} MAI 1917

RAPPORTS

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DES

COMMISSAIRES DES COMPTES

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1917

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. JULES SIEGFRIED, O. * et RENÉ BOUDON, O. *,
Vice-Présidents.

M. EUGÈNE RAVAL, *, *Administrateur Délégué.*

MM. GUSTAVE FAVRE, *.

HENRI BOUSQUET, *.

LÉON DARDEL, *.

JACQUES PALLAIN.

MM. VICOMTE CH. DU PELOUX.

PIERRE RICHEMOND, O. *.

OLIVIER SAINÈRE, C. *.

ARNOLD SEYRIG.

PAUL VALAYER.

Commissaires des comptes :

M. HENRY LEDERLIN.

M. EDMOND ODIER.

M. EMILE LEVEL,
Directeur Général.

M. PAUL FRENAYE,
Directeur des Succursales.

EXERCICE 1916

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société anonyme au capital de 100 millions

SIÈGE SOCIAL : 16, boulevard des Italiens, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 1^{er} MAI 1917

RAPPORTS

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DES

COMMISSAIRES DES COMPTES

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1917

SUCCURSALES, AGENCES ET BUREAUX

ALLANT-SUR-THOLON	FAUCOGNEY	PRÉCY-SOUS-THIL
AIX-EN-OTHE	FONTAINEBLEAU	PRÉMERY
ANGERS	FRAIZE	PROVINS
ARBOIS	GÉRARDMER	PUISEAUX
ARCIS-SUR-AUBE	GRANGES	RAMERÛPT
ARRAS	JUSSEY	RAON-L'ÉTAPE
AUXERRE	JARGEAU	RECEY-SUR-OURCE
AVALLON	LA FLÈCHE	REMIREMONT
BAINS-LES-BAINS	LAIGNES	RIOZ
BAR-SUR-SEINE	LE HAVRE	ROMILLY-SUR-SEINE
BAUGÉ	LE MANS	ROUBAIX
BEAUNE	LE NEUBOURG	ROUEN
BEAUNE-LA-ROLANDE	LES LAUMES	ROUGEMONT
BELFORT	LE THILLOT	RUPT-SUR-MOSELLE
BELLEGARDE	LÉZIGNAN	SABLÉ
BELLEVILLE-SUR-SAONE	LIGNY-LE-CHATEL	SAINT-AMOUR
BESANÇON	LONGUÉ	SAINT-DIÉ
BÉZIERS	LONS-LE-SAUNIER	SAINT-ÉTIENNE
BLÉNEAU	LORMES	SAINT-FARGEAU
BRAY-SUR-SEINE	LORRIS	SAINT-FLORENTIN
BRIENNE-LE-CHATEAU	LOUÉ	SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
BRUYÈRES	LUDE	St-LOUP-SUR-SEMOUSE
CARCASSONNE	LURE	SALINS
CARPENTRAS	LUXEUIL	SALON
CHABLIS	LYON	SAULIEU
CHALONNES-SUR-LOIRE	LYON-PLACE TOLOZAN	SAUMUR
CHARNY	— LA GUILLOTIÈRE	SCEY-SUR-SAONE
CHATEAU-GONTIER	MAILLY-LE-CAMP	SEMUR
CHATILLON-SUR-SEINE	MALESHERBES	SENONES
CHOLET	MARSEILLE	SENS
CLAMECY	MEUNG-SUR-LOIRE	SÉZANNE
CORBIGNY	MIGENNES-LA-ROCHE	THIZY
CORNIMONT	MONTARGIS	TONNERRE
COURS	MONTBÉLIARD	TOUCY
COURTENAY	MONTREAU	TOULOUSE
CRAON	MONTIVILLIERS	TOURCOING
DAMVILLE	NANGIS	TROYES
DELLE	NARBONNE	VAGNEY
DIJON	NEMOURS	VAL-D'AJOL
DOLE	NOGENT-SUR-SEINE	VENDEUVRE-SUR-BARSE
DONNEMARIE-EN-MONTOIS	NOYERS	VESOUL
DOUÉ-LA-FONTAINE	ORLÉANS	VIENCE
DURTAL	PACY-SUR-EURE	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
EGREVILLE	PERPIGNAN	VILLENAUXE-LA-GRANDE
ELBEUF	PLOMBIÈRES	VILLENEUVE-LA-GUYARD
ÉPINAL	POLIGNY	VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE
ERVY	PONTARLIER	VILLENEUVE-SUR-YONNE
ÉVREUX	POUILLY-EN-AUXOIS	VLLERSEXEL
		XERTIGNY

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 1^{er} MAI 1917

RAPPORT

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSIEURS,

L'exercice 1916, dont nous venons vous soumettre les comptes, a marqué un progrès nouveau dans le mouvement et le rendement de nos opérations.

Comme précédemment, notre activité a été principalement consacrée aux affaires intéressant la Défense Nationale.

Nous avons avant tout apporté un concours constant aux différentes émissions du Trésor et l'importance des sommes recueillies par notre intermédiaire témoigne à la fois de l'étendue de notre clientèle de placement et des efforts de notre personnel.

Depuis le début des hostilités jusqu'au 31 décembre dernier, nos souscriptions ont porté sur :

Fr.	1.104 millions de Bons de la Défense Nationale.
	76 millions d'Obligations de la Défense Nationale.
	144 millions de l'Emprunt 5 0/0 1915.
	202 millions de l'Emprunt 5 0/0 1916.

TOTAL. . . Fr. 1.526 millions.

Nous avons participé également aux diverses émissions de Bons de la Ville de Paris et nos demandes se sont élevées pour la même période à 44 millions de francs.

Nous ne sommes pas restés indifférents aux efforts faits pour le relèvement du change français au dehors. Soit seuls, soit en commun avec des banques amies, nous avons obtenu à l'étranger des crédits d'une réelle importance.

Simultanément, sous des formes diverses : émissions de bons, obligations et actions; facilités de caisse, crédits à court terme, nous nous sommes efforcés d'apporter aux entreprises de notre clientèle travaillant pour la Défense Nationale un concours approprié aux circonstances.

En prêtant notre appui au commerce et à l'industrie, nous n'avons pas eu à innover. Fondée dans ce but, la Banque Nationale de Crédit a recueilli de ses prédécesseurs des méthodes éprouvées qui lui ont permis, sans transition, d'adapter son action aux nécessités de la situation.

Nous envisageons l'avenir de votre établissement avec une confiance profonde.

Pénétrés de l'importance du rôle que les banques vont être appelées à jouer dans le vaste mouvement économique qui suivra la guerre, décidés à participer de toutes nos forces à cette œuvre d'intérêt national, nous sommes convaincus que votre concours ne nous fera pas défaut lorsque la réalisation successive de notre programme rendra nécessaire l'élargissement de la base de votre Société.

Les progrès continus de notre succursale de Lyon nous ont engagés à étendre notre action dans l'industrielle région du Sud-Est.

Nous avons ouvert à Saint-Étienne et à Vienne (Isère) des succursales dont les premiers résultats dépassent nos espérances.

Nous installerons très prochainement un bureau à Saint-Fons et une succursale à Tarare.

Enfin, nous avons ouvert à Paris un premier bureau de quartier qui nous rapprochera d'une clientèle intéressante.

Nous avons, en effet, été assez heureux pour acquérir, au n° 168 de l'avenue Victor-Hugo, une installation de banque confortable et toute moderne. Notre service de location de coffres-forts et de conservation des titres répond à toutes les exigences et sera certainement apprécié de la clientèle spéciale à laquelle il est destiné.

Nous croyons avoir résolu de la façon la plus complète l'importante question de l'installation matérielle de la Banque Nationale de Crédit à Paris.

Tout en conservant notre installation actuelle du n° 20 de la rue Le Peletier, nous avons loué la très grande partie des sous-sols, du rez-de-chaussée, de l'entresol et du premier étage des n°s 1 et 3 rue Le Peletier et 16, boulevard des Italiens, en vue d'un agrandissement indispensable de nos services.

Par décision de votre Conseil d'administration, le siège social et l'administration centrale de votre Société sont d'ores et déjà transportés au premier étage de ces immeubles.

Nous avons ensuite obtenu une promesse de vente réalisable à assez court terme sur la totalité desdits immeubles.

Enfin, nous nous sommes assuré, au fur et à mesure de nos besoins, la possession des différentes parties des immeubles 2, 4, 6, rue Laffitte et 18, 18 bis, boulevard des Italiens.

En résumé, après le percement projeté du boulevard Haussmann, nous aurons à notre disposition un îlot de 2.400 mètres carrés environ, contourné par le boulevard des Italiens, la rue Laffitte, le boulevard Haussmann et la rue Le Peletier.

Notre personnel, à tous les degrés, dont la tâche a été rendue lourde et ardue par les événements, a fait preuve d'un inlassable dévouement, et c'est un devoir pour nous de lui adresser ici nos remerciements et nos félicitations.

Nous associons à nos sentiments de sympathie notre personnel mobilisé, qui remplit son devoir patriotique, et nous envoyons un souvenir ému à la mémoire de ceux de nos collaborateurs qui sont morts pour la Patrie.

Nous avons maintenu, à l'égard de notre personnel mobilisé, les mesures libérales que vous connaissez et que nous considérons comme un étroit devoir de solidarité. Les allocations payées au cours de l'exercice et passées par Frais généraux ont atteint 611.049 francs.

D'un exercice à l'autre, le total de notre bilan a passé de 386.755.826 fr. 05 à 502.763.164 fr. 85 c.

Les principales augmentations portent sur les chapitres suivants :

AU PASSIF :

	1916	1915
Comptes créditeurs et comptes de Dépôt	Fr. 319.538.772 03	211.260.982 63
Chèques à payer	9.473.786 41	5.332.701 93
Acceptations à payer	28.674.310 64	24.466.309 12

A L'ACTIF :

Caisse et Banque de France	28.429.443 54	13.212.280 07
Bons de la Défense Nationale	91.911.600 »	52.050.200 »
Banques et Banquiers	31.305.635 58	28.373.711 27
Portefeuille Effets	117.760.859 10	78.556.420 18
Avances sur garanties	53.692.936 76	44.166.926 63
Comptes courants débiteurs	61.237.889 57	55.293.178 40

La très grande partie de nos Avances sur garanties et de nos comptes courants débiteurs est postérieure à la guerre ou dégagée du moratorium, et, par conséquent, de réalisation facile.

Nos acceptations sont également de création courante, puisque, à l'exception d'un petit montant concernant nos succursales de Roubaix-Tourcoing, nos acceptations anciennes sont depuis deux ans retirées.

Les bénéfices de l'année, en augmentation de 1.089.878 fr. 38 c. sur ceux de l'exercice 1915, ont été de Fr. 5.832.051 74
dont nous déduisons tout d'abord 158.096 51
part revenant à l'Etat, en vertu de la loi sur les bénéfices de guerre.

RESTE Fr. 5.673.955 23
auxquels il convient d'ajouter 480.597 43
report de l'exercice précédent.

TOTAL Fr. 6.154.552 66
dont nous vous proposons la répartition suivante :

Fr. 1.000.000 »	1 ^{er} dividende de 4 0/0 au capital-actions;
1.635.884 33	aux parts de fondateur, 35 0/0 sur 4.673.955 fr. 23 c. (soit brut, 10 90 ⁵⁸⁸ par part);
467.395 52	au Conseil d'administration, 100/0 sur 4.673.955 fr. 23 c.;
1.500.000 »	2 ^e dividende de 6 0/0 au capital-actions;
1.551.272 81	à reporter à nouveau.
<u>Fr. 6.154.552 66</u>	TOTAL ÉGAL.

Nos réserves, Provisions et Report de Profits et Pertes atteindraient ainsi 28.257.413 fr. 70 c.

Si vous adoptez nos propositions, le paiement du dividende aux actions et aux parts de fondateur aurait lieu, à partir du 2 mai, aux caisses de la Société, sous déduction des impôts, soit net :

Fr. 11 87 ⁵	pour les actions;
10 36 ⁰⁶	pour les parts de fondateur nominatives;
10 21 ⁰⁶	pour les parts de fondateur au porteur, contre coupon n ^o 3.

Vous avez à procéder à la nomination de vos Commissaires pour l'exercice 1917. Comme vous le savez, MM. Henry Lederlin et Edmond Odier sont rééligibles.

RAPPORT
DU
COMMISSAIRE DES COMPTES

MESSIEURS,

En l'absence de mon collègue, M. Henry LEDERLIN, j'accomplis seul le mandat que vous aviez bien voulu nous confier, et j'ai l'honneur de vous en rendre compte.

Il m'est tout d'abord agréable de constater l'important développement que prennent les affaires de votre Banque et que reflète le bilan qui vous est soumis.

Pour examiner et vérifier ce bilan, je me suis appuyé sur les comptes qui m'ont été produits et dont je me plais à reconnaître la clarté et la précision.

De même que pour les exercices 1914 et 1915, les opérations des succursales d'Arras, de Roubaix et de Tourcoing ont été incorporées dans le bilan de 1916 à l'aide des derniers chiffres parvenus avant la guerre.

Il me reste à analyser le bilan et le compte de Profits et Pertes qui vous sont soumis.

ACTIF

Caisse et Banque de France Fr. 28.429.443 54

Ce compte, ainsi que tous les comptes recouvrant des existences matérielles dans tous les sièges, à la date du 31 décembre 1916, ont fait l'objet d'une vérification.

Bons du Trésor de la Défense Nationale . . Fr. 91.911.600 »

Banques et Banquiers Fr. 31.305.635 58

Fonds disponibles dans diverses banques :

A reporter Fr. 151.646.679 12

<i>Report</i>	Fr.	151.646.679	12
Portefeuille-Effets	Fr.	117.760.859	10
Coupons	Fr.	900.872	06
Portefeuille-Titres	Fr.	2.902.844	71

Comme d'usage, les titres ont été strictement évalués au 31 décembre 1916 pour les titres cotés; quant aux autres, ils ont été ramenés à des prix ne paraissant pas devoir laisser d'aléa.

Participations financières	Fr.	1	»
Comptes courants	Fr.	61.237.889	57
Avances sur garanties	Fr.	53.692.936	76

Ce compte réunit les avances sur marchandises, titres, etc. J'ai pu constater la grande division des opérations.

Débiteurs par acceptations	Fr.	29.850.563	14
---	-----	------------	----

Compte dont la contre-partie figure au passif dans les « Acceptations à Payer » et les « Créditeurs par Acceptation ».

Comptes d'ordre	Fr.	3.564.279	»
Immeubles et Installations	Fr.	6.206.240	39
Actionnaires	Fr.	75.000.000	»

TOTAL DE L'ACTIF Fr. 502.763.164 85

PASSIF

Capital	Fr.	100.000.000	»
Réserve légale	Fr.	10.000.000	»
Réserve supplémentaire	Fr.	10.206.140	89
<i>A reporter</i>	Fr.	120.206.140	89

<i>Report</i>	Fr.	120.206.140	89
Réserve pour immeubles et installations	Fr.	2.500.000	»
Provisions pour risques de guerre	Fr.	4.000.000	»
Comptes courants et comptes de dépôts	Fr.	319.538.772	03
Chèques à payer	Fr.	9.473.786	41
Dépôts à terme	Fr.	2.969.707	90
Acceptations à payer	Fr.	28.674.310	64

Ces acceptations ont été données pour des opérations commerciales ou industrielles.

Créditeurs par acceptations	Fr.	1.176.252	50
--	-----	-----------	----

Ce poste représente les acceptations données par vos Correspondants pour des importations de marchandises brutes, principalement des cafés.

Comptes d'ordre	Fr.	7.911.545	31
----------------------------------	-----	-----------	----

Tant à l'Actif qu'au Passif, les écritures figurant à ce compte ne sont que des écritures d'ordre ou de caractère transitoire.

Profits et Pertes (solde exercice 1915)	Fr.	480.597	43
--	-----	---------	----

Profits et Pertes (exercice 1916)	Fr.	5.832.051	74
--	-----	-----------	----

TOTAL DU PASSIF Fr. 502.763.164 85

Je vous engage, Messieurs, à approuver les comptes qui vous sont soumis.

Comme vous le voyez par le bilan ci-dessus, le solde créditeur du compte de Profits et Pertes, pour l'exercice 1916 s'élève à 5.832.051 fr. 74 c.

Je vous engage également à accepter les propositions de votre Conseil d'administration pour l'attribution de cette somme.

Le Commissaire des Comptes,
EDMOND ODIER.

BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BILAN GÉNÉRAL AU

31 DÉCEMBRE 1916

ACTIF

Caisse et Banque de France	Fr.	28.429.443 54
Bons du Trésor de la Défense Nationale		91.911.600 »
Banques et Banquiers		31.305.635 58
Portefeuille-Effets		117.760.859 10
Coupons		900.872 06
Avances sur garanties		53.692.936 76
Comptes courants		61.237.889 57
Portefeuille-Titres		2.902.844 71
Participations financières		1 »
Débiteurs par acceptations		29.850.563 14
Comptes d'ordre		3.564.279 »
Immeubles et installations		6.206.240 39
Actionnaires		75.000.000 »
	Fr.	502.763.164 85

PASSIF

Comptes courants et comptes de dépôts	Fr.	319.538.772 03
Chèques à payer		9.473.786 41
Dépôts à terme		2.969.707 90
Acceptations à payer		28.674.310 64
Créditeurs par acceptations		1.176.252 50
Comptes d'ordre		7.911.545 31
Profits et Pertes (solde exercice 1915)		480.597 43
Profits et Pertes (exercice 1916)		5.832.051 74
Réserve pour immeubles et installations		2.500.000 »
Réserve supplémentaire		10.206.140 89
Réserve légale		10.000.000 »
Provision pour Risques de Guerre		4.000.000 »
Capital		100.000.000 »
	Fr.	502.763.164 85

COMPTE DE PRO

DÉBIT

Frais généraux	Fr.	4.756.651 76
Bénéfice net		5.832.051 74
	Fr.	10.588.703 50

FITS ET PERTES

CRÉDIT

Bénéfices bruts de l'exercice 1916	Fr.	10.588.703 50
	Fr.	10.588.703 50

RÉSOLUTIONS

Première Résolution.

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et du Commissaire des comptes, approuve les comptes de l'exercice 1916, arrêtés au 31 décembre 1916, tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée fixe à 12 fr. 50 c. le dividende des actions, et à 10,905⁸⁸ le dividende des parts. Ces dividendes seront payables sous déduction des impôts à partir du 2 mai 1917.

Troisième Résolution.

L'Assemblée donne, en tant que besoin, aux administrateurs, les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée nomme MM. Henry Lederlin et Edmond Odier, Commissaires, chargés de faire le rapport à la prochaine Assemblée générale annuelle sur les comptes de l'exercice 1917.

